

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 3

Artikel: L'estomac
Autor: Barnaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 21 Janvier 1871.

Il vient de paraître le *compte-rendu du Congrès pédagogique de Neuchâtel, en 1870*, auquel est joint le *Rapport sur l'exposition scolaire de la Suisse romande*. Cette brochure de 152 pages in-8°, est de nature à intéresser bien des personnes, même parmi celles qui ne font pas de l'instruction de la jeunesse leur occupation habituelle. Le rapport du jury de l'exposition scolaire renferme, à côté de l'appréciation de détail des divers travaux exposés, des considérations générales que feront bien de consulter les personnes vouées à l'enseignement, soit dans nos écoles publiques, soit dans les cours donnés aux adultes dans plusieurs villes de notre canton.

Nous nous faisons un plaisir de citer ici l'appréciation faite par M. Louis Favre, professeur à Neuchâtel, des travaux de dessin industriel exposés par la Commission des études de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud.

« Les dessins envoyés par la Société industrielle et commerciale de Lausanne, bien qu'en petit nombre, étaient, à notre avis, les meilleurs spécimens de l'exposition, non par la recherche de l'exécution qui n'attirait pas les regards de la foule, mais par des qualités plus solides qui leur donnaient une place à part. Ici, nous ne sommes plus en présence d'écoliers pour lesquels le dessin mathématique est un prétexte et l'effet pittoresque le but, qui se soucient médiocrement de la géométrie et de la part qu'elle réclame dans ce genre de travail. La satisfaction d'une curiosité impatiente n'est pas le stimulant du crayon et du pinceau, le dessin mathématique acquiert sa vraie et sérieuse signification. Il apparaît comme un instrument de précision donnant un corps à une conception élaborée à l'aide du calcul; il n'est plus le but, mais un moyen, un langage au service d'une idée. Voilà ce que me disent la *boiserie de salle à manger*, composée par John Chauvy, la *Locomotive* d'après nature, par Lucien Bovet, le *chemin de fer pneumatique de Lausanne à Ouchy*, par Ed. Huber, la *Halle au marché*, par Théophile Epplé.

Peu importe l'âge des auteurs de ces dessins, l'essentiel, c'est qu'ils aient eu leur place à l'exposition de Neuchâtel pour montrer aux nombreux élèves qui suivent les leçons de dessin mathématique les résultats importants auxquels on parvient lorsqu'on travaille avec application, avec confiance, avec per-

sévérance. Hors de cette voie, les exercices peuvent avoir leur utilité sans doute, mais ils dévient et on s'expose à faire fausse route. Ce n'est pas avec le lavis pittoresque seul que l'on parvient à tracer le projet d'une construction même élémentaire; l'enseignement sévère des écoles spéciales d'architecture et de mécanique n'en fait usage qu'avec la plus grande sobriété. Il est bon de revenir de temps à autre à ces principes fondamentaux et de les rappeler aux élèves de nos écoles qui se font généralement une fausse idée du dessin mathématique, des moyens qu'il emploie et du but qu'il poursuit. »

M. Dulex-Ansermoz, imprimeur à Aigle, vient d'éditer un petit ouvrage qui mérite certainement d'être connu et répandu parmi nos populations; il est intitulé : *Causerie sur l'hygiène*, par A. BARNAUD, docteur-médecin. Sous ce titre modeste, ce livre renferme une foule de conseils utiles, et donnés sous une forme tellement attrayante qu'on les lit du commencement à la fin avec un véritable plaisir. Par la gaieté de son style et les bons mots qui émaillent ses pages, l'auteur a trouvé le moyen de se faire lire de chacun et de donner de sages leçons qui, sous un ton plus sévère, n'auraient peut-être trouvé que peu d'écho.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'ouvrage de M. Barnaud, nous nous sommes permis de lui emprunter les lignes que nous publions sous le titre : *L'estomac*.

L'estomac.

Beaucoup de gens appellent estomac le ventre et la poitrine; ils s'imaginent que cette vaste cavité n'est qu'un garde-manger qu'ils ne se lassent pas de remplir; ils me rappellent cet homme qui, ignorant l'existence de l'âne, en vit un par hasard et le prit pour un lièvre de grand format, à cause de ses oreilles; peut-on mieux faire preuve de largeur de vue? L'estomac qui se livre trois à quatre fois par jour à un travail fatiguant pour digérer la nourriture que nous lui imposons, m'inspire un pitié sincère; trop souvent pour récompense de ses loyaux services, il ne reçoit que des aliments incendiaires ou indigestes: ceux qui ne péchent pas par la qualité, péchent par la quantité; aussi la vengeance lui est permise et il en use. Règle générale; tant que nos organes fonctionnent normalement, rien ne nous décèle leur existence; tous les rouages marchent à



notre insu ; sitôt que nous avons conscience du siège d'un organe, il est survenu un dérangement : c'est la fumée qui annonce que le feu couve quelque part. Lorsqu'on possède dans sa maison un domestique honnête et laborieux, on se gardera bien de le payer en fausse monnaie et de ne lui octroyer que des coups de bâton pour ses menus plaisirs, car tout bon enfant qu'il puisse être, il ne tardera pas à se refuser au service et à jouer des tours à sa façon. Il en est exactement de même à l'égard de l'estomac ; dès qu'on abuse de sa bonne volonté et qu'on l'offense, il s'insurge en faisant éprouver des sensations de pesanteur, de brûlure, de tiraillements ; il se ballonne et ce n'est qu'avec aigreurs et détonations qu'il s'acquitte de son devoir, puis il se met en grève complète et nous manifeste sa démission par le retour immédiat des aliments ; comme une maîtresse brouillée avec son amant, il renvoie tous les cadeaux. Dans les cas plus graves, il invoque, pour mieux exercer sa vengeance, une ulcère ou un cancer et alors : adieu paniers, vendanges sont faites... ; qu'on ne l'oublie pas, l'estomac est le laboratoire de l'apoplexie. Aussi, pour prévenir ces inconvénients, d'autant plus fâcheux qu'ils nous frappent dans nos plus chères affections, écoutons et pratiquons les conseils de l'hygiène. L'homme, dit-elle, n'a besoin pour vivre que d'une quantité de nourriture très inférieure à celle qu'il consomme habituellement. En effet, on a calculé qu'en moyenne un adulte bien portant devait consommer en vingt-quatre heures de 2 1/2 à 3 kilogrammes de nourriture dont 900 grammes seulement de matière sèche (pain, viande, légumes) ; le surplus est représenté par les liquides pris en boisson et incorporés aux aliments. Eh bien ! après un déjeuner plus ou moins copieux, nous procédons au diner, où l'interminable cortège de l'absinthe, du potage, des entrées, des hors-d'œuvre, des viandes, des légumes, des entremets et des desserts défile pendant plus d'une heure entre deux haies de rasades serrées, avec la classique demi-tasse pour arrière-garde et le pousse-café comme supplément. Pas plutôt la digestion est opérée, que nous voilà derechef les pieds sous la table, travaillant des mâchoires avec une ardeur nouvelle : c'est le souper ; ensorte qu'à force d'avalier des grammes, on finit par avoir bien au-delà de 3 kilos dans le corps. Et notez qu'une foule de personnes, qui croient tout bonnement manger pour vivre, ne se contentent pas de ces trois repas ; ils intercalent encore une collation à 10 heures et une à 4 ; ils sont loin de s'imaginer que, tout compte fait, ils ne vivent que pour manger ; mais que voulez-vous ? on assure que l'appétit vient en mangeant. A ce sujet, remarquons que la glotonnerie tue plus d'hommes que l'inanition, et cela se conçoit aisément puisqu'on n'abuse jamais que des bonnes choses. Il est certain que l'habitude et l'imitation jouent un rôle prépondérant dans la question de l'alimentation ; fréquemment nous nous attablons, non point par faim, mais uniquement parce qu'il est d'usage de manger à cette heure fixe ; nous prenons conseil de notre montre et non de notre estomac, laissant de côté l'avis du seul intéressé ; puis on vide son

assiette pour faire comme tout le monde ; aussi l'usage des stimulants tels que vermouth, absinthe, bitter, Madère, etc., pris avant les repas, s'explique tout naturellement : on se crée ainsi un appétit de toutes pièces.

Prix des denrées à Rolle en 1667.

Vendu pour la baronnie de Mont :

2 vaches pour (florins de 4 batz soit 58 c.)	florins	95
2 veaux, 12 fl. — 1 vache, 50 fl. — 2 vaches 51 fl. 6 s	»	113 6
31 coupes de froment à 10 fl. la coupe à L. L. E. E	»	310
80 coupes messel à 9 fl. la coupe. 114 coupes avoine à 3 fl	»	720 342
Le vin de 1666 à 2 batz le pot. La 1 ^{re} fuste vendue à Berne est revenue à la somme de 30 écus bons et 18 batz, ce qui fait monnaie du pays de Vaud	»	192
Et les 53 fustes ont produit 523 écus bons 6 batz	»	3270 3
Plus un char vin rouge à 2 batz le pot qui a rendu 29 écus bons	»	181 3
Le vin Salvagnin à 10 kr. le pot. Le vin de 1667, vendu à Berne en détail à 10 kreutz le pot.		
Pour la rente de dix vaches en 1666.	»	258 9
La chair d'une vache	»	30
Pour l'appréciation de 6 coupes de froment, dûes par le moulin du port de Rolle	»	66
Deux paires pigeons vendus à Rolle à 9 sous la paire	»	1 6
7 paires 1/2 pigeons vendus à Rolle en 1668.	»	5 11.3
12 coupes Messel.	»	108
L'avoine à 4 fl. 3 s. la coupe, le messel à 8 fl. 6 s.		
Le louage d'un cheval par jour 8 batz		
Pour une paire de souliers à un paysan	»	7 6
Pour 2 douz. d'ais	»	10
Pour 6 milliers d'échalas	»	32
Pour 1 millier 1/2 d'échalas	»	8 6
Pour 2 gros pâtés à la Tête Noire à Rolle	»	3
Pour 2 journées d'un charpentier.	»	4
Pour 1 tonneau de chaux.	»	12
Pour 3 milliers 1/2 briques pour une voûte.	»	109
Pour 150 grosses briques	»	4 6
Pour 1 millier 1/2 tuiles plates. pour 1 millier planelles.	»	45 40